



Prendre de la hauteur de vue sur la finance et le patrimoine.
De meilleures décisions en toute indépendance.

INVESTIR DANS LE TEMPS, 7 POINTS



Bureaux : 270 Bd Clémenceau 59700 Marcq en Baroeul
FINADOC et ACTIONNAL sont deux marques de COSALE, SAS au capital de 30 000 €. RCS 513 969 642
TEL: 03 66 72 10 81 - 06 01 99 20 51 email: contact@finadoc.com web: www.finadoc.com

Conseiller en Investissements Financiers enregistré sous le N° D11/865 auprès de la CNCIF, association agréée par l'AMF ORIAS N° 11 062 831 (CIF, courtier en assurances, intermédiaire en opérations de banque). Responsabilité civile professionnelle : AIG

INVESTIR DANS LE TEMPS EN 7 POINTS

L'investissement financier n'est pas une fin en soi. Il s'inscrit dans une logique patrimoniale d'ensemble que maîtrise le conseiller en gestion de patrimoine, seul, ou mieux, dans le cadre de l'inter-professionnalité, avec les conseils habituels du client, dont l'avocat fiscaliste.

L'Autorité de Contrôle Prudentiel et l'AMF contrôlent de plus en plus le conseil en investissement financier pour éviter que les rétrocessions ne soient privilégiées au détriment du devoir de conseil lui-même au bénéfice des objectifs du client. Ceux-ci s'expriment par écrit dans des lettres de mission et des questionnaires de risque (quand ils sont bien conçus...).

Investir dans le temps nécessite des choix et des décisions de part et d'autre. Ceux-ci ne peuvent et ne doivent être pris qu'en stricte conformité des besoins du client. Mais néanmoins, il faut relativiser : les besoins du client et sa capacité au risque sont évolutifs alors que les gérants sont plus statiques car plus habitués à vendre des produits (au sens commercial) qu'à les arbitrer (au sens financier). Quand en plus le droit, la loi de finances, la macro-économie évoluent, l'attention face à son patrimoine doit être alors accrue.

Ci-dessous, voici en sept points l'essentiel de solides bases en gestion privée :

1. Investir en assurance-vie ne doit pas être une contrainte en terme de liquidité, de rentabilité (du fonds en euros ou des unités de comptes), ou de qualité de l'assureur. Cela est par contre contraignant si l'on ne prend pas un contrat parfaitement adapté, comme un contrat individuel et non un contrat collectif (cela veut dire que l'assureur ne pourra pas changer le contrat d'assurance-vie sans l'accord du souscripteur dans un contrat individuel). Le choix initial est donc essentiel car il aura des conséquences sur toute la durée du placement pendant des années ou des dizaines d'années.

2. L'assurance-vie possède des vertus patrimoniales mais également, et certainement de plus en plus, les sociétés civiles... Notaires, avocats, experts-comptables comprennent parfaitement l'intérêt de ces outils patrimoniaux. L'avocat aura pour mission entre autres de rendre cohérente la structure de détention des actifs (pouvoir, statuts, démembrement des parts, option

fiscale...). La société civile vs l'assurance-vie nécessitera une étude approfondie et comparée.

3. Eviter les modes : chaque période économique permet à des types de gestion de mieux se comporter... sauf que ces niches ont des limites de pertinence : elles perdent de leur efficacité au fil des ans. On peut donc acheter des niches financières mais en sachant les revendre à temps. Ceci s'applique à la finance, à l'immobilier, l'or, les matières premières...

4. La durée de placement (sauf stress économique-financier d'exception) reste toujours l'élément clef de l'investissement patrimonial... ce qui ne veut pas dire être «immobile». La finance, la fiscalité, le droit évoluent tous les jours. Il est nécessaire de se tenir informé ou de confier ses intérêts à un conseil avisé et pro-actif qui saura à la fois agir à court terme et prendre du recul sur une gestion de long terme du patrimoine.

5. L'investissement doit se faire systématiquement en conformité d'un triplet [rendement/risque/temps], à la fois pour les finances pures, mais aussi pour l'immobilier, et les reinvestissements de diversification.

6. La régularité reste la base de toute activité financière. Il est de même pour la qualité du conseil, et l'expérience du conseiller. Le temps, la confiance, l'expertise, la régularité sécurisent davantage un patrimoine.

Les investisseurs fortunés devraient avoir un gps patrimonial : un conseiller financier, un avocat, un notaire, un expert-comptable qui se connaissent et peuvent ensemble échanger au profit du client.

.